



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25.01.2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE VINGT CINQ JANVIER A DIX HUIT HEURES TRENTE

Le Conseil Municipal de la commune de GROSBREUIL, dûment convoqué le dix huit janvier deux mille vingt et un, s'est réuni, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur HILLAIRET Marc, Maire.

CONVOCACTION ELECTRONIQUE ENVOYEE LE : 18.01.2021

CONVOCACTION AFFICHEE ET INSEREE SUR LE SITE INTERNET LE : 19.01.2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19

PRESENTS : Marc HILLAIRET, Anne-Lise BRUNET, Christiane DOUTEAU, Claude POIRAUD, Marie NICOLAIZEAU, Alain GUILMENT, Laëtitia BARRAIN, Christophe BARDINI, Didier PROUTEAU, Mathilde TIGNOLA, Xavier JOSLAIN, Stéphanie BROSSET, Franck VRIGNON, Laurent ENFRIN, Chloé MERLET, Jérôme LAIDET.

EXCUSES :

1. Rachel KONASZEWSKI a donné pouvoir à Anne-Lise BRUNET
2. Peggy LOIZEAU a donné pouvoir à Stéphanie BROSSET
3. Bernard ALINCANT a donné pouvoir à Chloé MERLET

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18H45 et nomme pour secrétaire de séance : Chloé MERLET.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 11 Janvier 2021, Monsieur le Sous Préfet l'a informé de la démission de Monsieur Henri PAUPION de ses fonctions d'Adjoint au Maire et de conseiller municipal.

Par conséquent, conformément à l'article L. 2122-14 du CGCT, il a convoqué le Conseil Municipal dans le délai de quinzaine afin de procéder au remplacement de l'adjoint.

Cette séance est exclusivement consacrée à l'élection de l'adjoint suite à démission ainsi qu'aux délibérations qui en découlent afin d'assurer la continuité de la gestion des affaires communales.

1. DEL 25.01.2021 – Convocation d'urgence et Installation du conseiller suivant de liste.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 11 Janvier 2021, Monsieur le Sous Préfet l'a informé de la démission de Monsieur Henri PAUPION des ses fonctions d'Adjoint au Maire et de conseiller municipal. La désignation doit se faire parmi les conseillers du même sexe que celui auquel ils sont appelés à succéder.

Avant de désigner le nouvel adjoint, Monsieur Le Maire informe que les deux conseillers suivants de liste, Monsieur GUERIN et Madame JOSLAIN sont démissionnaires suivants courriers reçus le 20.01.2021 et le 21.01.2021

Que Monsieur ENFRIN Laurent, conseiller suivant de la liste qui a accepté de rejoindre le Conseil Municipal a été convoqué en urgence le 21.01.2021 pour la présente séance et qu'il convient de le désigner conseiller municipal.

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal l'acceptation de la convocation envoyée en urgence le 21.01.2021 à Monsieur ENFRIN Laurent, conseiller suivant de liste acceptant de siéger au conseil municipal et qu'il convient de prendre en considération l'installation de Monsieur ENFRIN Laurent au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à :

VOIX CONTRE	ABSTENSION	VOIX POUR
0	0	19

- D'accepter la convocation envoyée en urgence le 21.01.2021 à Monsieur ENFRIN Laurent, conseiller suivant de liste acceptant de siéger au conseil municipal
- De prendre en considération l'installation de Monsieur ENFRIN Laurent au Conseil Municipal

Monsieur Le Maire installe Monsieur ENFRIN Laurent en tant que Conseiller Municipal suivant de liste qui prend ses fonctions immédiatement.

2. DEL 25.01.2021 – Ajouts de points à l'ordre du jour

Dans un premier temps, Monsieur Le Maire précise qu'il convient de procéder au vote pour la désignation de l'adjoint aux commissions municipales dont il aura la délégation et propose d'ajouter ces deux points à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire précise que la mise à jour des commissions municipales ainsi que des représentations extérieures seront soumises au vote du prochain conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à :

VOIX CONTRE	ABSTENSION	VOIX POUR
0	0	19

- D'accepter de procéder au vote pour la désignation du nouvel adjoint aux commissions municipales dont il aura la délégation

3. DEL 25.01.2021 - Election de l'Adjoint au Maire, suite à démission.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération du 24.05.2020 portant création de 5 postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération du 24.05.2020 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal n° 20-16 du 11.06.2020 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par Monsieur le Sous-préfet par courrier reçu le 12.01.2021,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'un adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à :

VOIX CONTRE	ABSTENSION	VOIX POUR
-------------	------------	-----------

0	1 (Jérôme LAIDET)	18
---	-------------------	----

Article 1er : Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

Article 2 : Procède à la désignation du deuxième adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Se référer à l'annexe : Procès verbal de l'élection de l'adjoint

Monsieur Le Maire précise qu'en cas de vacance d'un adjoint, celui-ci est choisi parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder (article L 2122-7-2 du CGCT)

Est candidat : Alain GUILMENT

Nombre de votants : 19

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

Nombre de bulletins blancs et nuls : 3 blancs

Nombre de suffrages exprimés : 16

Majorité absolue : 16

Ont obtenu : 16 voix pour Monsieur Alain GUILMENT.

Article 3 : Monsieur Alain GUILMENT est désigné en qualité de deuxième Adjoint au Maire.

Article 4 : Autoriser Monsieur Le Maire, Marc HILLAIRET ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

4. DEL 25.01.2021 – Désignation du nouvel adjoint aux commissions municipales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un arrêté sera pris pour les délégations de l'adjoint tel qu'indiqué ci-dessous :

2 ^{ème} adjoint	Alain GUILMENT	<i>Finances communales</i> <i>Développement économique, commerces, artisanat</i> <i>Environnement cadre de vie</i>
--------------------------	----------------	--

Monsieur le Maire propose d'accepter les délégations ci-dessous pour le nouvel adjoint et précise que la mise à jour des commissions municipales ainsi que des représentations extérieures seront soumises au vote du prochain conseil municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à :

VOIX CONTRE	ABSTENSION	VOIX POUR
1 (Chloé MERLET)	2 (Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET)	16

- d'accepter les délégations de finances communales, Développement économique, commerces, artisanat et Environnement cadre de vie pour le nouvel adjoint
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à cette délibération

Séance levée à 19h00.

Le Maire,

Marc HILLAIRET.

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 15.01.2021

1. DEL 25.01.2021 – Convocation d'urgence et Installation du conseiller suivant de liste.
2. DEL 25.01.2021 – Ajouts de points à l'ordre du jour
3. DEL 25.01.2021 - Election de l'Adjoint au Maire, suite à démission.
4. DEL 25.01.2021 – Désignation du nouvel adjoint aux commissions municipales

Signatures de la Séance du Conseil Municipal

Marc	HILLAIRET	
Anne-Lise	BRUNET	
Alain	GUILMENT	
Christiane	DOUTEAU	
Laëtitia	BARRAIN	
Claude	POIRAUD	
Marie	NICOLAIZEAU	
Christophe	BARDINI	
Rachel	KONASZEWSKI	Excusée
Didier	PROUTEAU	
Mathilde	TIGNOLA	
Xavier	JOSLAIN	
Stéphanie	BROSSET	
Franck	VRIGNON	
Peggy	LOIZEAU	Excusée
Laurent	ENFRIN	
Bernard	ALINCANT	Excusé
Chloé	MERLET	
Jérôme	LAIDET	